

# Suppression/arasement des seuils de la Bertrandière et de la Lichère – Aménagement du lit et des berges du Furan

- **Type** : Avant-projet
- **Maître d'ouvrage** : Saint-Etienne-Métropole
- **Groupe**ment : HTV-VDI-Riparia
- **Montant de l'étude** : 3 000 €HT (part Riparia)

## Présentation de l'opération

Suite à une première mission incluant 7 seuils sur le Furan (cf. réf 14-03), le comité de pilotage s'est prononcé en faveur des scénarios de dérèglement ou d'arasement pour ces deux seuils d'importance (respectivement 3.9 et 4.5 m) situés sur la commune de l'Etrat, malgré les implications associées. Compte tenu des impacts importants sur le profil en long, impliquant notamment un impact sur le collecteur d'eau usée de l'Ozon, une mission spécifique a été engagée pour traiter ces deux seuils.



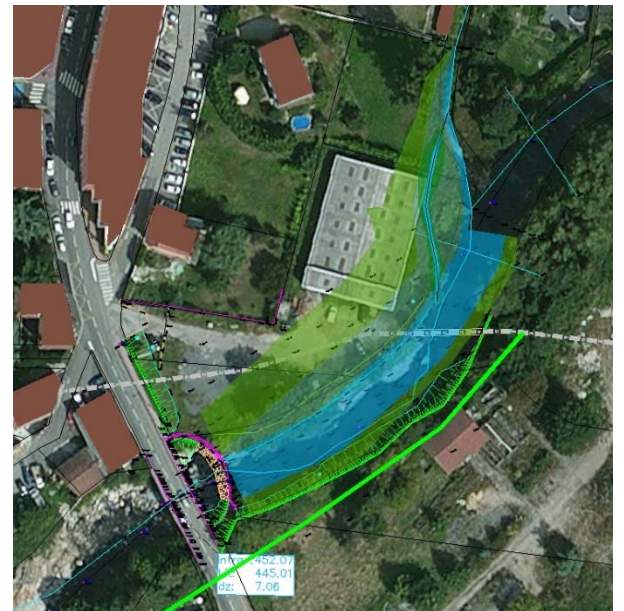
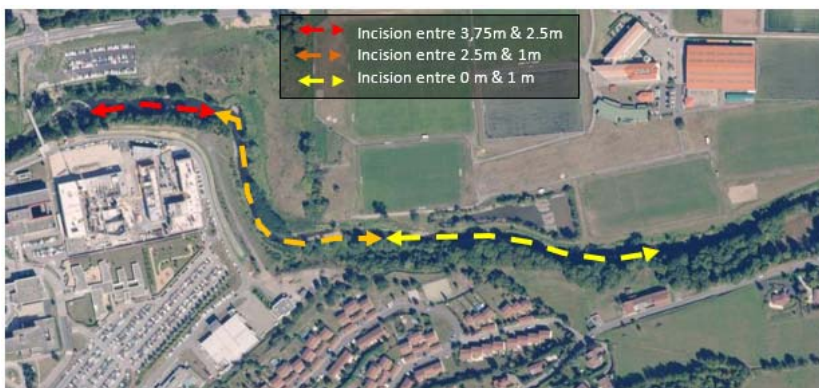
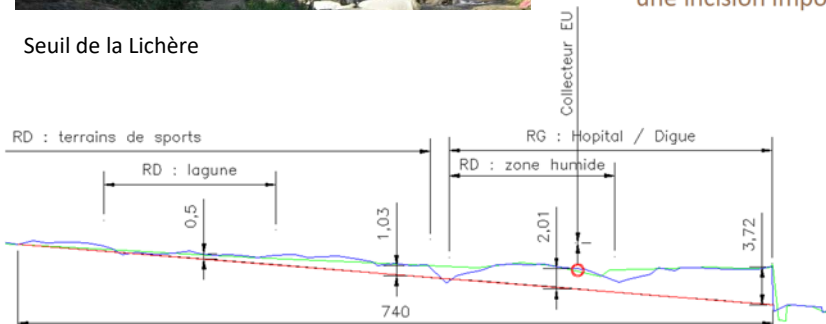
Seuil de la Bertrandière



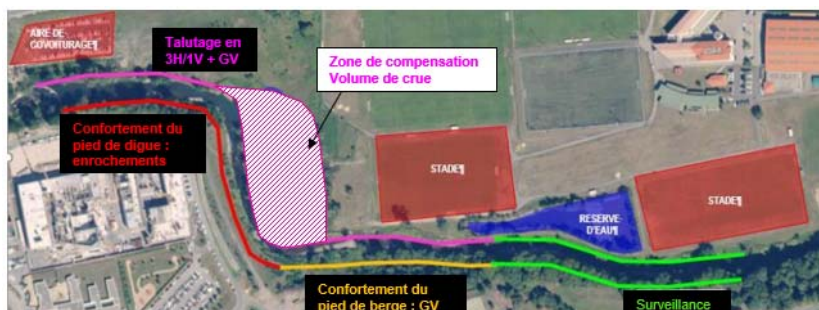
Seuil de la Lichère

## Éléments de missions

- **Etude de scénarios niveau AVP** : pour chacun des seuils, deux scénarios sont étudiés : le dérèglement et l'arasement partiel. L'analyse du profil en long a été l'élément essentiel de la définition des impacts et donc des travaux connexes, ainsi que de la définition de la cote d'arasement la plus opportune. Le seuil de la Lichère nécessit également la reprise d'un affluent rejoignant le Furan en rive droite juste à l'amont et risquant donc une incision importante, en contexte fortement urbanisé.



Ci-dessus : plan de reprise de l'affluent à l'amont du seuil de la Lichère.



Ci-contre : analyse du profil en long, incidences en plan et description des interventions sur le seuil de la Bertrandière.